

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 6030263

N/REF : 10/03/2026 10H11 C:265060 I:36882
V/REF : F61836520AA
V/Email reçu le Mardi 10/03/2026 à 10H11

IMA ASSURANCES

**118 AVENUE DE PARIS
CS 40000
79033 NIORT CEDEX 09**

IMMEUBLE : PRIEURE
5 BIS RUE DU PRIEURE
38430 MOIRANS

Fontaine, le 19 Mars 2026

Référence Marché: Bareme Multi-Prestations

LOCALISATION : ALLEE 5 BIS PRIEURE - M MORELLO *06 11 12 78 02*

MOTIF : INTERVENIR POUR REFOULEMENT DES EAUX USEES DANS LA DOUCHE
PRENDRE PHOTOS ET FAIRE SIGNER PV

Donneur d'ordre : _ DSP Dispatcher P1/P2

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

LE 11/03/2026 A 15H30:
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE M.MORELLO
REFOULEMENT DES EAUX USEES TOTALES DE LA MAISON
PASSAGE DE LA POMPE K50 DANS LA GRILLE D'EVACUATION DE LA COUR SUR 13ML
AMELIORATION MAIS BOUCHON TOUJOURS PRESENT
PREVOIR L'INTERVENTION D'UNE ENTREPRISE D'ASSAINISSEMENT POUR UN CURAGE
ET UN PASSAGE CAMERA
REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.
Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 6030263

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	UR-FORF0-Ff Interv.<=1h Lu-Ve 8h-19h	1	91,00	91,00
TOTAL H.T.				91,00
T.V.A. a 20,00%				18,20
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>109,20</u>

Valeur en votre reglement au 30 Avril 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN